

Votre "Guide des déplacements" en supplément



> PAGE

9 Risques industriels à Bernin : comment s'y prépare-t-on ?

> CONSEILS MUNICIPAUX

CM du 16/10/19

Modification de la dénomination de trois voies communales

Dans le cadre du passage au très haut débit et du déploiement de la fibre optique, une mission d'inventaire et d'adressage a été réalisée, chaque logement devant impérativement disposer d'un numéro qui lui est propre pour pouvoir être raccordé à la fibre. Cela permettant également de faciliter les interventions des secours qui pourront identifier plus rapidement les habitations en cas de danger. Un certain nombre de problèmes en termes de numérotation de logements et de noms de voirie ont ainsi été identifiés, notamment au niveau des lotissements de la commune.

Après concertation avec les personnes concernées, la commune a ainsi décidé de créer les dénominations de voiries suivantes :

- Le lotissement L'Eygana, depuis le 409 chemin des Casernes, devient IMPASSE DE L'EYGANA.
- Le chemin des Fontaines, jusqu'à l'impasse du Teura, devient CHEMIN DU TEURA.
- Le lotissement Le Bachasson, depuis le chemin de Champ Jaillet, devient CHEMIN DE BACHASSON

CM du 13/11/19

Utilisation des bassins du centre nautique intercommunal par l'école primaire de Bernin

La commune a renouvelé la signature de la convention d'utilisation des bassins du centre nautique intercommunal (situé rue Henri Fabre à Crolles) avec la communauté de communes Le Grésivaudan pour l'école primaire pour l'année scolaire 2019/2020.

Le prix de la tranche horaire réservée avec mise à disposition de 4 maîtres-nageurs (2 à la surveillance et 2 à l'enseignement pour l'ensemble des classes) s'élève à 2,20 euros par élève par séance, soit 19,80 euros par élève sur la base de 9 séances, auquel s'ajoute le coût du transport aller-retour, facturé au réel.

Prochains conseils municipaux :

Mercredi 18 décembre 2019

Mercredi 15 janvier 2020

Permanences élus :

Sur rendez-vous auprès de Céline Lazzari au 04 76 92 07 47
ou elus@bernin.fr



P4 à 7

L'ACTU À BERNIN

P8

GÉNÉRATIONS

P9 à 12

FOCUS

P13

L'INTERCOMMUNALITÉ

P14

VIE ÉCONOMIQUE

P15

ZOOM SUR LE CIMETIÈRE

P16

RETOUR EN IMAGES

P17 - 18

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

P19

BERNIN DESSINÉ

P20

BERNIN UTILE



Chères Berninoises, chers Berninois,

Le 15 novembre dernier, un incendie accidentel s'est déclaré détruisant une bonne partie de l'entreprise OscarLab à Bernin. Je me suis immédiatement rendue sur place pour suivre la situation en lien avec les pompiers, la police municipale, le directeur des services techniques et la gendarmerie. Les Berninois ont été tenus au courant, au fil des informations dont nous disposons, par le site internet de la commune et la page Facebook. Certains ayant téléchargé l'application « Bernin Malin » ont reçu une alerte sur leur smartphone. Nous avons demandé à l'école de ne pas sortir les enfants par précaution mais rapidement des analyses atmosphériques à l'école, la crèche et le CUBE ont été effectuées par les pompiers et se sont révélées négatives.

Tout d'abord, je tenais à exprimer toute ma solidarité aux salariés et au chef d'entreprise d'OscarLab, durement touchés.

Cet incident, bien que sans impact sur notre environnement, mais en écho avec l'actualité récente nationale, nous montre combien il est important de savoir comment réagir et acquérir les bons réflexes. Nous avons souhaité proposer ce focus sur les risques industriels à Bernin.

Je rappelle d'ailleurs que nous avons un Plan Communal de Sauvegarde et je remercie chaleureusement nos Berninois qui font partie de la réserve communale.

Plus légèrement, la fin de l'année 2019 est là avec ses nombreuses animations festives. Par exemple : le repas des seniors a réuni les personnes de plus de 65 ans le dimanche 8 décembre dernier à la salle des fêtes et des colis de denrées fines sont distribués aux plus de 80 ans selon la tradition.

En cette fin d'année, nous avons voulu actualiser le Bernin Malin 2020 disponible sur le site internet www.bernin.fr ou en version papier à la mairie : il recense les informations indispensables concernant les services à la population, les commerces et les loisirs.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année,

*Cécile ROCCA
Maire de Bernin*

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 31 DÉCEMBRE 2019

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Anne-Françoise Besson
Comité de rédaction :
Anne-Françoise Besson,
Lewis Davies, Sophie Couderc,
Pascale Pellegrini, Laurène Kirkhus
Photos :
Mairie de Bernin, Adobe Stock
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Laurène Kirkhus
Création graphique :

happy design
Imprimerie IGS, Froges

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution



Retrouvez l'actualité de Bernin
sur notre page facebook/Ville-de-Bernin

Newsletter de Bernin : inscrivez-vous sur la page
d'accueil de www.bernin.fr pour recevoir, chaque mois,
dans votre boîte mail les actualités de Bernin.

Rentrée littéraire : 4 livres à lire à la bibliothèque

Les longues soirées d'hiver sont plutôt propices à la lecture : la rentrée littéraire a eu de quoi plaire par sa variété de propositions. Nathalie Faure, bibliothécaire à Bernin, nous présente quelques romans phares de cette rentrée 2019. Ils sont empruntables dans votre bibliothèque.



Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon.

Jean-Paul Dubois.

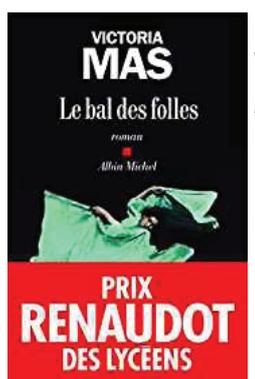
Editions de l'Olivier. Prix Goncourt.

Paul Hansen cohabite avec son codétenu dans une cellule de 6m². Un espace évidemment trop exiguë, où il reçoit régulièrement la visite de ses chers fantômes, Winona sa femme, son père pasteur danois et son chien Nook.

Paul remonte le fil de son histoire en alternant entre son quotidien entre 4 murs et son codétenu et l'histoire de sa vie avec ses parents et son histoire d'amour avec sa femme.

Il faudra attendre la fin du récit pour savoir ce qui l'a conduit à l'enfermement.

Un roman plein d'humanité, très attachant.



Le bal des folles.

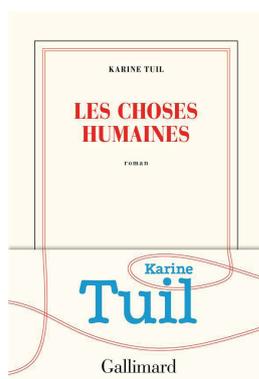
Victoria Mas. Albin Michel.

À la fin du 19^{ème} siècle, à l'hôpital de la Salpêtrière, de nombreuses femmes cataloguées « folles » sont internées. Elles sont rejetées par leur famille et par la société et sont simplement coupables de ne pas être dans les normes sociales de l'époque... Femmes dépressives, suicidaires mais aussi émancipées, adultères, prostituées,

violées...

À cette époque, les connaissances sur la psychiatrie sont maigres. Le professeur Charcot, neurologue dans cet hôpital travaille sur l'hystérie et expérimente grâce à l'hypnose. Et c'est notamment, lors d'un bal annuel « Le bal des folles », où se presse la bourgeoisie parisienne que ces pauvres femmes sont exhibées.

Ce roman rend hommage à des femmes jugées hystériques alors qu'elles sont victimes de la folie de leur entourage... un père, un mari.



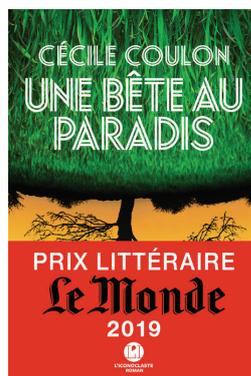
Les choses humaines.

Karine Tuil. Gallimard

Jean Farel, journaliste politique de renom et sa femme Claire, essayiste féministe, voient leur monde s'écrouler lorsque leur fils Alexandre, est accusé de viol. Mila Wizman, une jeune fille, dépose plainte pour viol et accuse Alexandre qui avait accepté qu'elle l'accompagne à une soirée.

La machine judiciaire se met en place. Karine Tuil décrit avec précision les étapes depuis l'incarcération au procès. Elle met en parallèle les versions de l'accusé et de la victime qui s'opposent, sans jamais prendre parti.

Ce récit nous donne à réfléchir sur la question du consentement sexuel, du viol et de l'emballement médiatico-judiciaire.



Une bête au paradis.

Cécile Coulon. L'Iconoclaste

Emilienne, dans la grande ferme familiale « Le Paradis », élève seule ses deux petits-enfants, Blanche et Gabriel depuis le décès de leurs parents. Louis, un commis, l'aide à l'exploitation de ses terres et aux soins des animaux.

Blanche grandit et sous le regard amoureux du commis, aime ce dur labeur de la terre. Tous travaillent sans relâche. Mais, sa rencontre avec Alexandre va bouleverser cet équilibre. Blanche tombe amoureuse et vit une passion forte avec lui... Puis, Alexandre quitte le village, laissant Blanche désespérée.

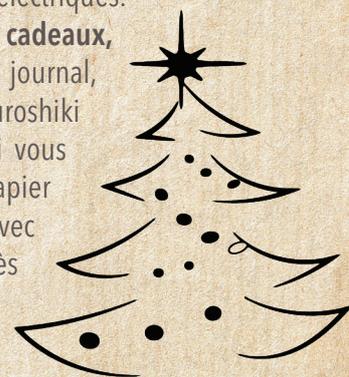
Dans ce roman, les femmes sont fortes, affirmées dans leurs choix et leurs passions.

3 éco-gestes pour un Noël durable

- **Évitez les sapins artificiels** : leur fabrication et leur destruction consomment beaucoup d'énergie. Optez pour un sapin naturel qui sera recyclé après les fêtes. Ou pourquoi pas construire vous-mêmes votre sapin: en branches, en palettes. De nombreuses idées et tutoriels fleurissent sur internet.
- **N'achetez pas de nouvelles décorations en plastiques**: fabriquez les vous-mêmes avec des pommes de pin, du carton, de la feutrine ou de la pâte à sel. Cela

ravira (et occupera) les enfants les jours de pluie. Pensez aussi aux leds pour les guirlandes électriques.

- **Enfin, pour l'emballage des cadeaux, privilégiez le naturel** : papier journal, pubs des magazines, tissu façon furoshiki (art de l'emballage japonais). Si vous n'êtes pas convaincus, utilisez du papier cadeau recyclé : les papiers avec paillettes ou métallisés sont très jolis mais ne sont pas recyclables.



Intempéries : que faire pour avoir une attestation ?



Des récents coups de vent violent sur la commune de Bernin ont provoqué des dégâts.

En cas de dommages sur vos biens suite à de la grêle, un coup de vent, de fortes pluies, il peut être nécessaire de produire une attestation d'intempérie.

Seul Météo France est habilitée à délivrer ce type de document. La mairie n'est pas habilitée à produire cette pièce, et ce, même si votre compagnie d'assurance vous le demande.

Pour obtenir une attestation d'intempérie : en ligne auprès de Météo



France ou auprès de la Direction régionale Centre-est de Météo France :

17 avenue Louis-Mouillard, 69500 Bron, 04 72 35 40 20

Akoda Trio enchante Bernin



Pour sa quinzième édition, le festival de Jazz de Grenoble Alpes Métropole est venu à Bernin. La salle des fêtes, transformée en cabaret, a reçu le groupe bordelais Akoda pour une soirée de jazz créole, le 15 octobre dernier .

Près de 80 personnes ont vibré et chaloupé au son d'une musique marquée d'accents caribéens ou créoles, grâce à des musiciens de haut vol qui entouraient la chanteuse d'origine réunionnaise Valérie Chane . La belle complicité qui régnait sur scène a enchanté les spectateurs venus parfois de loin.

La réussite de cette soirée incitera sans doute le festival de Jazz à revenir l'an prochain dans le Grésivaudan, et tout particulièrement à Bernin !

Francine Bomblet

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020



Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

Pièces justificatives : une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois).

Tout citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote

directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Plus d'informations auprès du service élections au 04 76 92 35 57 ou mairie@bernin.fr

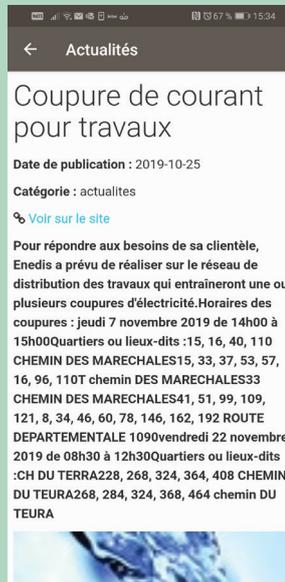


Afin d'inaugurer la salle mise à disposition du Club Berninois qui a fait l'objet d'aménagements récents, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé le 28 novembre dernier un goûter avec les adhérents qui utilisent régulièrement les lieux.

L'APPLICATION MOBILE "BERNIN MALIN"

En quelques coups d'oeil, découvrez l'application de Bernin Malin, condensé "portable" du site internet de la commune. Depuis son lancement en août dernier, l'application a été téléchargée plus de 400 fois. Un outil indispensable pour avoir Bernin dans sa poche.

 **ACTUALITÉ** Exposition, coupures de courant, intempéries, offre d'emploi, annonces... tout ce qui fait l'actualité de la commune se retrouve dans cette rubrique.



 **LOCATION DE SALLE** Retrouvez tous les détails des salles ouvertes à la location sur Bernin.

 **MA MAIRIE** Qui sont vos élus? Quels sont les coordonnées des différents services de la mairie? Comment lire le dernier exemplaire de *La Feuille*? Quelles sont les dates des permanences juridiques? Toutes les réponses à vos questions dans cette rubrique.

 **VIE ASSOCIATIVE** Retrouvez toutes les coordonnées des différentes associations de Bernin.



L'application est disponible pour les tablettes et smartphones qui utilisent les systèmes d'exploitation :

- ANDROID, tous les smartphones
- IOS, Apple iPhone.

Recherchez "BERNIN MALIN" dans la barre de recherche de votre Google play ou App Store. Cliquez sur son icône. Le téléchargement s'effectue.

PLOI



VIE PRATIQUE

ÉTAT CIVIL : demande d'acte d'état-civil, carte nationale d'identité, PACS, sortie de territoire...

DÉMARCHES : livret de famille, déclaration de naissance, mariage civil...

NOUVEL ARRIVANT

DÉCHETS ET TRANSPORTS : Comment s'organise la collecte de déchets ? Où se situent les Points d'Apport Volontaire ? Quels bus passent par Bernin ?

VIE ECONOMIQUE : retrouvez toutes les coordonnées des commerçants, artisans et entreprises de Bernin

PHARMACIE DE GARDE

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE

DÉFIBRILLATEUR

CIMETIÈRE

AGENDA



Retrouvez tous les détails de vos animations et événements de votre commune.



FAMILLE

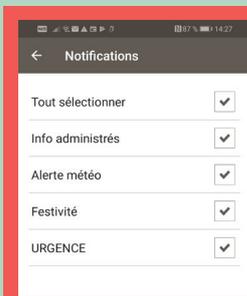
MENUS de la crèche, du centre de loisirs et du groupe scolaire

SERVICES EN LIGNE : lien vers le portail famille

GRUPE SCOLAIRE LES DAUPHINS

CENTRE DE LOISIRS

PETITE ENFANCE : la liste des assistant(e)s maternel(le)s, le mutli-accueil La Ribambelle



Tel un sms, des **NOTIFICATIONS** peuvent s'afficher sur l'écran de veille de votre smartphone. Elles vous alertent en cas d'évènement majeur, incident ou culturel. Vous pouvez cocher uniquement les notifications selon vos centres d'intérêt en cliquant en bas, à gauche sur le pictogramme  Nous vous conseillons cependant de garder coché en priorité la case **URGENCE** et **ALERTE MÉTÉO**.

Retour en images sur le repas des seniors



Les enfants du centre de loisirs ont préparé les centres de table pour le repas des seniors le 8 décembre. Un repas sous le signe de la musique, avec la chorale À Croches Coeur, et du spectacle, avec une représentation de Cirq'Hop. Les doyens de la fête, M. René Petelaz et Mme Angèle Perret, ont été mis à l'honneur. Un beau dimanche festif autour d'un bon repas.



Fin d'année vitaminée à la crèche !

La fin de l'année est fêtée comme il se doit au multi-accueil La Ribambelle.

Michèle, guitariste bénévole a enchanté les petits avec des chants de Noël. Le cuisinier de la crèche a animé un atelier fabrication de sablés de Noël avec des enfants débordant d'enthousiasme. La compagnie Alteractive est aussi venue initier nos petits clowns aux pratiques du cirque pour leur plus grand bonheur ! Enfin, des moments conviviaux étaient organisés pour favoriser l'échange entre les parents et l'équipe autour d'un café de Noël ou lors d'un apéritif de Noël.



Aide aux activités sportives et culturelles : un coup de pouce pour le ski !



Les sommets enneigés vous donnent envie d'inscrire votre enfant à un cours de ski ? N'oubliez pas que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bernin finance une activité sportive ou culturelle dispensée par un organisme berninois ou extérieur (dans le cas où l'activité n'existe pas dans la commune). Cette aide est valable une fois par an et par enfant berninois âgé de moins de 18 ans, pour une seule activité.

L'aide est accordée pour les familles dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 1500 :

	QF ≤ 600	600 < QF ≤ 1000	1000 < QF ≤ 1500
Activité sportive	100 €	75 €	50 €
Activité culturelle	200 €	150 €	100 €

Plus d'infos sur www.bernin.fr / Vie quotidienne / CCAS / Action sociale / Aides sociales



Incendie de l'entreprise "Oscarlab" le 15 novembre 2019

Quels risques industriels pour Bernin?

Les récents incendies d'entreprise sur notre territoire (OscarLab en novembre et Hager en juillet dernier) nous montre que le risque zéro n'existe pas. Nous avons souhaité faire un point sur les dangers potentiels auxquels nous sommes soumis.

Afin de protéger notre commune en cas d'évènement grave, la municipalité a mis en place un plan communal de sauvegarde (PCS). Des exercices ont régulièrement lieu. Le dernier, en décembre 2018, a réuni un grand nombre d'acteurs : Maire, élus, agents, réserve communale, IRMA (Institut des Risques Majeurs de Grenoble), sécurité civile, pompiers et gendarmerie. Une réserve communale a été mise en place. Laurent Boucly, notre policier municipal, la forme peu à peu. De plus, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) où vous trouverez tous les risques

majeurs auxquels nous pouvons être confrontés, les actions prévues pour y faire face et les comportements à adopter, va bientôt être déposé dans vos boîtes aux lettres. Il sera également téléchargeable sur le site de la commune www.bernin.fr.

Nous avons souhaité donner la parole dans ce focus aux deux entreprises classées SEVESO pour comprendre quels moyens sont déployés pour minimiser tout risque pour la population. Vous retrouverez également un récapitulatif des bons réflexes à avoir si un accident industriel arrive. Ces réflexes sont également valables pour d'autres risques - inondation, incendie, vent violent - auxquels la commune peut être soumise.

*Franck Lazzarotto,
Délégué à la sécurité et aux risques*

Soitec et STMicroélectronic : deux sites classés SEVESO



ENTRETIEN

avec **Cyril Menon**, directeur des Opérations industrielles et membre du comité exécutif de Soitec



Pourquoi Soitec est-il classé SEVESO ? Quels sont les produits à risque ?

Seveso est une Directive Européenne qui régleme depuis 1982 la prévention des risques industriels majeurs et la protection de l'environnement. Deux seuils existent (Seuil Haut et Seuil Bas) selon les quantités et la nature des produits stockés sur site.

Soitec est classé Seuil Bas pour le stockage de 5.78 tonnes d'**acide fluorhydrique** utilisé pour le traitement des plaques de silicium.

Soitec utilise, pour son process de fabrication, d'autres produits chimiques dont la quantité n'atteint pas le Seuil Seveso Bas.

Ces produits font l'objet d'études de danger pour des risques industriels. Ces études de danger sont réalisées avec des organismes experts et soumises aux autorités. Elles font état d'un impact limité en dehors du périmètre de l'usine.

Quels sont les moyens déployés pour éviter ce risque ?

Soitec met en oeuvre une politique de prévention des accidents majeurs : analyse des risques, mise en place de mesures de prévention (détection gaz, conception des installations techniques, murs coupe-feu, bassins de rétention, canalisations



de gaz à détection de fuite), formation des salariés (2 000 formations sécurité en 2019).

En matière de protection, Soitec a, entre autres, complètement équipé son site de systèmes d'extinction automatique à eau, de détection incendie (1 000 détecteurs) et de détection gaz (500 détecteurs gaz sur site).

Et si... ça arrive : quelle est la procédure ?

Soitec a mis en place un plan d'urgence depuis 10 ans. Le site dispose d'une **équipe de pompiers professionnels présents sur site 24H/24, 7J/7** et d'une cellule de crise activable dès les premières minutes. En cas de sinistre, cette cellule se mettrait immédiatement en contact avec les autorités et la mairie afin d'informer sur l'évolution de la situation.

Des exercices sont organisés très régulièrement sur site afin de vérifier l'efficacité de ce dispositif. 19 exercices d'envergure (évacuations, schéma d'alerte, cellule de crise, manoeuvres pompiers) ont été organisés, de jour comme de nuit, ces deux dernières années.

Le dernier s'est déroulé le 17 septembre 2019 en collaboration avec les sapeurs-pompiers de l'Isère.

Ces exercices font systématiquement l'objet d'un retour d'expérience visant à améliorer l'efficacité de la réaction interne et la coordination avec les services de secours.



Plus d'infos : https://www.soitec.com/media/documents/72/file/soitec_-brochure-environnement-2016.pdf



ENTRETIEN

avec **Eric Gerondeau**, directeur du site de STMicroelectronics Crolles.

Pourquoi ST est-il classé SEVESO ?

Notre site est classé Seveso depuis 2001 pour l'ensemble de nos activités en raison de l'utilisation de certains produits chimiques dans nos procédés de fabrication. Dans ce cadre, les activités du site sont réglementées par un arrêté préfectoral.

Quels sont les moyens de prévention déployés ?

Nos installations répondent au plus haut standard de prévention et de détection de l'industrie, de la construction à l'exploitation. Plusieurs milliers de paramètres sont suivis en continu sur nos installations afin de détecter tout dysfonctionnement.

Des moyens humains et matériels sont déployés sur le site tels que des moyens de secours et de lutte contre l'incendie via des réseaux d'extinction automatique (réserve d'eau) et des poteaux incendie, des moyens de prévention des fuites chimiques (détection, confinement etc.), ainsi qu'une procédure de déclenchement d'une cellule de gestion de crise.

Par ailleurs, ST a décidé de la présence de **pompiers professionnels 24h/24 sur le site**. Des exercices d'évacuation ont lieu tout au long de l'année (plus de 30 depuis le début de

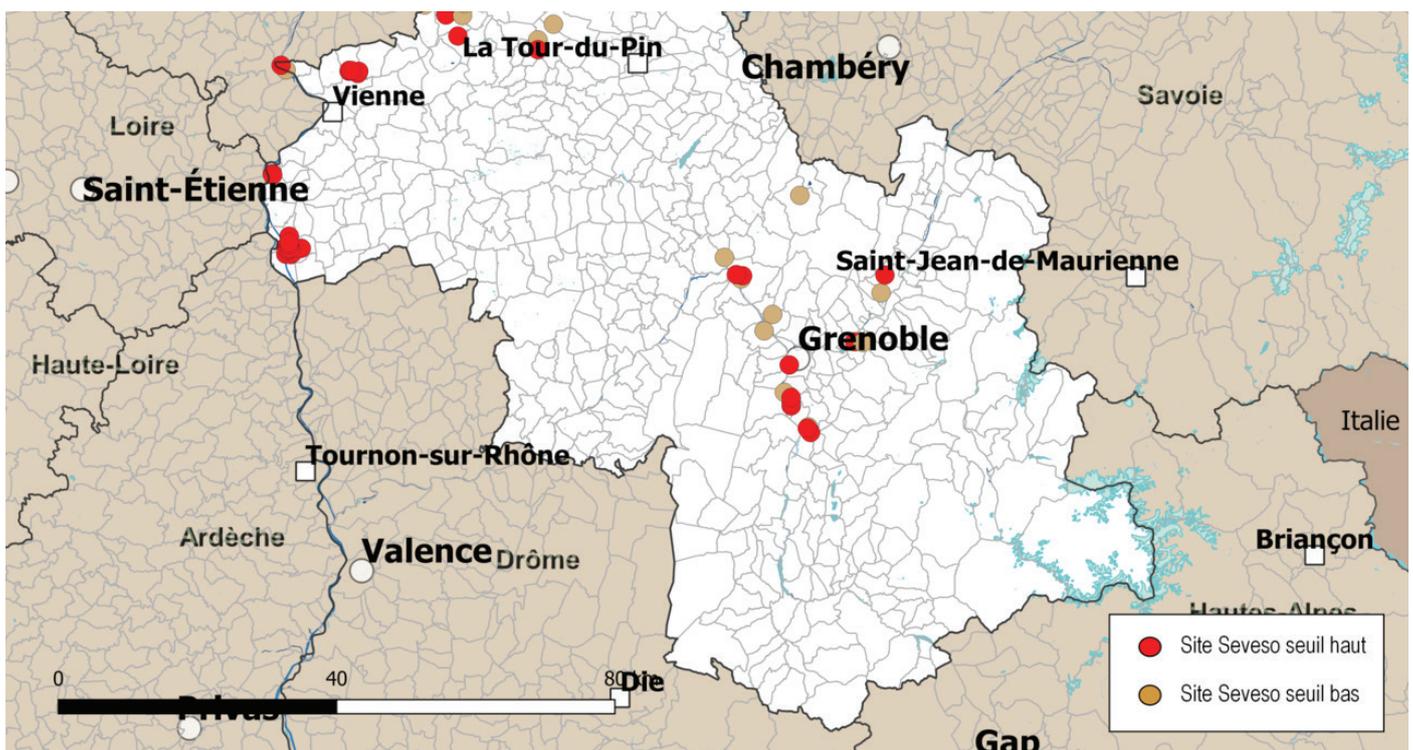
l'année) pour l'ensemble du personnel. Ceux-ci permettent de vérifier la connaissance et l'application de nos procédures très strictes pour l'ensemble de nos employés mais également pour nos sous-traitants et nos visiteurs.

En cas d'incident majeur, quelle est la procédure ?

Notre Plan d'Opération Interne (POI) est déclenché immédiatement. Notre priorité est de protéger les personnes présentes sur et aux alentours de notre site ainsi que l'environnement du site. Dans ce cadre, le service départemental d'incendie et de secours 38 (SDIS) intervient en complément de nos équipes et nous sommes en relation permanente avec la préfecture, la gendarmerie et la DREAL.

Les exercices POI, qui ont lieu régulièrement, impliquent les décideurs de la cellule de crise, notre personnel, le SDIS ainsi que toute partie prenante concernée.

Définition POI : Le plan d'opération interne (POI), pour une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), définit l'organisation des secours et de l'intervention en cas d'accident, et vise à protéger les personnels, les populations et l'environnement immédiat.



Sites classés SEVESO en Isère

AVOIR LES BONS RÉFLEXES

En cas d'accident industriel et lors du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde, la population sera alertée par la sirène communale, la radio, les secours ou la commune (haut-parleur, panneau à message variable, page

facebook, alertes application...). La consigne immédiate à appliquer est la mise à l'abri (le « confinement »). Si la situation l'exige, les services de l'État décideront d'organiser une évacuation en relation avec la mairie.



**FRANCE BLEU ISERE À BERNIN :
101.8 ou 98.2 FM**



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche.



Fermez toutes les ouvertures, bouchez les entrées d'air.



Écoutez les instructions données par les secours ou la mairie.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



Ne téléphonez pas sauf urgence absolue. Libérez les lignes pour les services de secours.



Ne fumez pas et évitez toute étincelle.

À L'ÉCOLE : COMMENT SE PRÉPARE-T-ON POUR UN ÉVENTUEL INCIDENT ?

" En lien avec la mairie, la police et la gendarmerie a été mis en place à l'école le PPMS : le **Plan Particulier de Mise en Sécurité**. Il définit les règles en cas de risques (inondation, chimique, attentat, tremblement de terre...) avec les enseignants. L'idée est d'anticiper les problèmes pour savoir comment réagir. Qui fait quoi : l'appel des enfants, le contact avec les pompiers ou la mairie... ? Chaque personne a un rôle bien défini. En cas de risque chimique, les trois classes de l'école maternelle se rassemblent dans la classe de Madame Berard pour se calfeutrer. Des jeux sont mis en place pour occuper les enfants. Une grosse mallette bien identifiée est prévue dans la salle pour gérer la situation : radio, lampe, pharmacie pour les urgences, contenant pour les pipis, afin de ne pas sortir de la pièce. Nous avons des notes pour éteindre rapidement l'électricité et le gaz



pour ne pas accentuer l'éventuel phénomène. Du scotch est prévu pour être installé sur les fenêtres.

Six exercices de simulations sont effectués par an : trois pour les incendies et trois pour le PPMS avec des scénarios différents. Les enfants réagissent toujours bien lors de ces exercices et jouent le jeu.

Des consignes sont données aux parents en début d'année. Il y a trois choses à bien respecter :

- Ne venez pas à l'école : vos enfants sont en sécurité. L'école, comme la crèche font partie des lieux les plus importants et prioritaires de la commune.
- Écoutez la radio et consultez le site internet de la commune ou le panneau lumineux.
- N'appellez surtout pas l'école : il est important que les lignes téléphoniques soient libérées."

Marie Chevrier,
directrice de l'école maternelle du groupe scolaire Les Dauphins

SITES UTILES

www.lesbonsreflexes.com

www.bernin.fr : site de la mairie de Bernin

www.irma-grenoble.com : site de l'Institut des Risques Majeurs basé à Grenoble

www.isere.pref.gouv.fr : site de la préfecture de l'Isère, qui permet d'accéder à des données départementales sur les risques

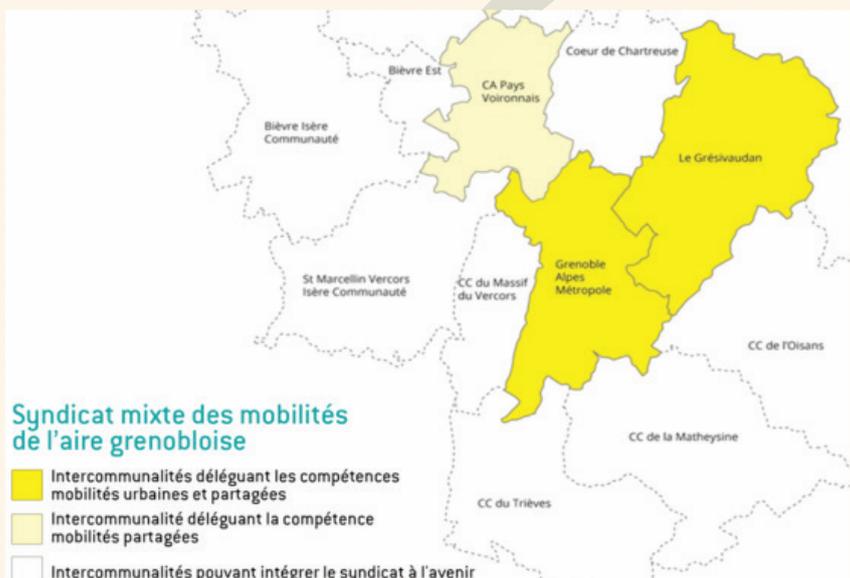
www.georisques.gouv.fr : portail du ministère chargé de l'écologie, dédié aux risques majeurs

POLITIQUE DE MOBILITÉ DANS LE GRÉSIVAUDAN

La communauté de communes Le Grésivaudan est autorité organisatrice des mobilités. Son objectif principal est d'aider les usagers à diversifier leur mode de déplacement : vélo, bus, autoparc, Rezo Pouce, covoiturage...

Des études montrent qu'avec seulement 10% de voitures en moins sur les routes, le trafic pourrait retrouver sa fluidité ! De plus, il apparaît que les véhicules, circulant sur un trajet domicile-travail, transportent en moyenne que 1,04 personne !

Le Grésivaudan travaille à l'amélioration des mobilités depuis 2009 et de nouveaux projets voient régulièrement le jour.



Rapprochement entre Le Grésivaudan et le SMTC

La nouvelle structure qui organise dorénavant la mobilité entre Grenoble Alpes Métropole et le Grésivaudan s'appelle désormais le Syndicat Mixte des Mobilités de l'aire Grenobloise (SMMAG).

L'objectif est évident : améliorer le service et harmoniser les tarifs. Projets prévus : prolongement de la ligne Chrono C1 à Montbonnot Pré de l'eau en septembre 2020 et mise en service d'un nouveau titre de transport valable sur la région grenobloise (Le Grésivaudan, la Métropole et le pays Voironnais) d'un montant de 3,8€ (1 voyage) valable 90 min dans la limite de 2 correspondances.

Mise en place de consignes à vélos

Des consignes à vélo ont été installées sur le parking des cloyères pour permettre de stationner son vélo en toute sécurité sur une longue durée : la boîte s'ouvre par une serrure avec cinq clefs pour cinq places de stationnement et donc cinq clients à la fois.

D'autres boîtes à vélos sont placées en terminus de ligne de TC, en zone de correspondance entre deux lignes de bus, en accès vers les massifs : Pontcharra-Gare, Le Champ-ZH-Champalud, Le Touvet-Grandes Terres, Lumbin-Longs Prés, St Nazaire RD1090, Froges-place Jean Moulin, Bernin-Cloyères, Montbonnot-Pré de l'Eau.



Au printemps 2020, un nouveau service de covoiturage

C'est un service qui alliera la rapidité de la voiture, la flexibilité du stop et le principe de fonctionnement du transport en commun (des lignes, des points d'arrêt, le paiement d'une prestation.) **L'objectif visé est de desservir les principales zones d'activité du territoire et 3 lignes ont été identifiées :**

- Pontcharra, Crolles/Bernin, Montbonnot,
- Allevard, Crêt en Belledonne, Goncelin, Crolles/Bernin, Montbonnot,
- Le Touvet, Crolles/Bernin, Montbonnot.



René Régis
Délégué aux transports et déplacements

Lucile Tabarin, infirmière, Maître praticien en hypnose Ericksonienne



Lucile Tabarin. Infirmière, Maître praticien en hypnose Ericksonienne. Membre du réseau ATH spécialisation en sevrage tabagique. Spécialisée dans l'accompagnement des enfants et adolescents. Spécialisée dans l'accompagnement du poids. Membre de l'Union Francophone d'hypnose.

Infirmière diplômée d'état depuis 2009, j'ai essentiellement travaillé en pédopsychiatrie ainsi qu'en tant qu'infirmière libérale. Je me suis tout naturellement tournée vers l'hypnose de manière à pouvoir accompagner différemment mes patients.

Mon accompagnement s'adresse à chaque personne souhaitant réaliser des changements dans sa vie, adultes comme enfants !

Je me suis aussi spécialisée dans l'accompa-

gnement des personnes souhaitant retrouver leur juste poids durablement ainsi que dans le sevrage tabagique afin de les

accompagner paisiblement à redevenir non-fumeur et enfin libres en deux séances !

Spécialisée dans l'accompagnement des jeunes enfants et adolescents, je propose également mes services dans les crèches et écoles, mais aussi en entreprise pour des séances collectives ou individuelles.

L'hypnose que je pratique est « solutionniste » et permet ainsi rapidement l'émergence de nouveaux comportements plus positifs qui vous permettront de balayer vos croyances limitantes.

En Hypnose Ericksonienne, on dit que la solution est en nous, l'inconscient dispose des ressources nécessaires pour solutionner les problématiques. Il s'agit de réorganiser nos ressources internes. Nous avons parfois besoin d'une aide extérieure pour balayer les processus obsolètes puis activer des modes de fonctionnement utiles et bénéfiques.

Je vous accompagne dans le respect et la bienveillance avec la plus grande confiance en vos capacités et ressources.



Lucile Tabarin Centre Hypnose Bernin
www.hypnose-isere@ovh
luciletabarin@gmail.com

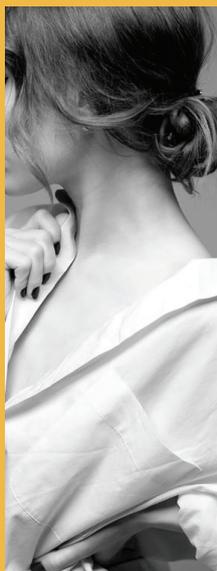
Virée shopping avec "Le Boudoir des pipelettes"

Le Boudoir des pipelettes à Bernin, c'est l'histoire de deux amies, fans de mode, qui ont décidé il y a moins d'un an de proposer des après-midis ou des matinées shopping. L'idée est de présenter des articles tendance, de qualité, en nombre d'exemplaires réduit pour favoriser la diversité et l'originalité.

Des rendez-vous réguliers autour de petits gâteaux, tasses de thé ou apéritif, pour vous recevoir en toute convivialité dans un univers de vêtements et accessoires de mode régulièrement renouvelé. Des conseils personnalisés dans un contexte intimiste sont également le signe distinctif du Boudoir des Pipelettes.

Leur boutique nomade est aussi ravie de s'installer de temps en temps chez les particuliers pour des ventes privées, ou chez les commerçants.

Toute leur actualité est à suivre sur Facebook et Instagram pour découvrir régulièrement les articles que les Pipelettes ont shoppé pour vous !



**DIMANCHE 17
NOVEMBRE**

**Le Boudoir
Des
Pipelettes**

on vous attend
dans notre
showroom à
Bernin



Vous pouvez prendre contact avec Pascale ou Arlette sur les réseaux sociaux, ou à l'adresse mail suivante : leboudoirdespipelettes38@gmail.com

Des aménagements au jardin du souvenir



Le jardin du souvenir a été réaménagé par les services techniques de la commune afin d'en faire un lieu propice au recueillement :

- Réfection des allées en béton désactivé (aspect gravillonné).
- Mise en place d'un arrosage automatisé.
- Aménagement de l'espace du lieu d'épandage des cendres.
- Création de nouveaux massifs annuels, plantation de plantes vivaces, grimpantes et d'arbustes.
- Mise en place de gazon de placage.
- Mise en place de treils en inox et de planches en bois de châtaigner local pour habiller les murs en béton.
- Aménagement de l'espace du lieu d'épandage des cendres.

Trois types de concessions au cimetière de Bernin

Situé à côté de l'église, le cimetière communal de Bernin comprend l'ensemble des terrains affectés à l'inhumation des personnes notamment lorsque le décès a lieu sur le territoire de la commune ou/et que le défunt est domicilié sur la commune quel que soit le lieu de décès

Le cimetière est aménagé en deux secteurs :

- un secteur traditionnel, avec des concessions pleine terre ou caveau.
- un secteur cinéraire avec le columbarium, le jardin du souvenir récemment restauré et des concessions cinéraires (places de concession uniquement destinée aux urnes funéraires).

Le secteur traditionnel

Il s'agit des concessions réparties comme suit pour les inhumations en pleine terre ou en caveau :

- places simples de 2,30 m²
- places doubles de 4,60 m².

La taille peut varier selon l'ancienneté des concessions et les normes en vigueur lors de la vente initiale.

Le secteur cinéraire

Il est composé :

- de 3 columbariums contenant des cases destinées aux urnes,
- de concessions de terrain de 1 m² pour l'inhumation d'urnes,
- du jardin du souvenir, pour la dispersion des cendres.



Pour en savoir plus : www.bernin.fr / Vie quotidienne / Cimetière ou mairie@bernin.fr





Fête de la châtaigne et du vin blanc le 20 octobre



Semaine du goût : spectacle "Jazz de légumes" le 9 octobre

Commémoration de l'armistice de 1918 le 11 novembre



Après-midi jeux : tournoi de jeux vidéo le 23 novembre

Les vendredis en musique le 29 novembre

Sortie d'automne de l'Association des Villes Françaises (AVF)

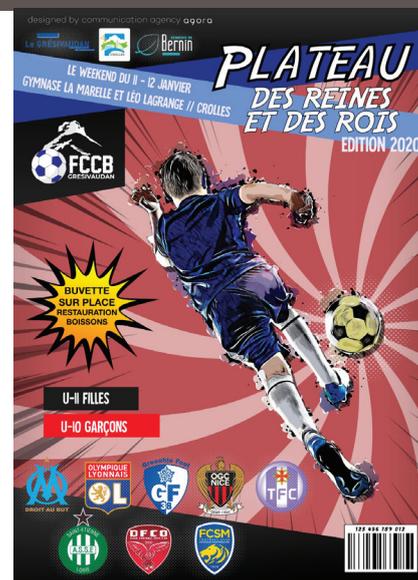
Dimanche 20 octobre, nous étions 23 pour une belle promenade d'automne ensoleillée et venteuse sur la Via Vercors de Lans en Vercors en direction de Saint-Nizier. 10km aller-retour, accompagnés par une bonne brise du sud et ses surprenantes rafales de vent. Nous avons marché jusqu'à la Croix du Lichou et une partie du groupe est allée voir le panorama du Bec de l'Aigle. Retour à Meylan vers 16h30.



<http://avf.asso.fr/fr/meylan>

Plateau des Reines et des Rois, 8ème édition, 11 & 12 janvier 2020

Organisée par le Football Club Crolles Bernin du Grésivaudan, cette nouvelle édition du traditionnel plateau de football en salle des Reines et des Rois promet d'être relevée ! Comme chaque année, des équipes provenant de toute la France dont des clubs professionnels (OL, OM, OGC Nice, GF38, Toulouse,) se donnent rendez-vous pour disputer le titre à l'Olympique de Valence (vainqueur 2019). Réservé aux joueuses U11 et joueurs U10, ce plateau se déroulera dans les locaux des gymnases de La Marelle et Leo Lagrange à Crolles. Plus d'infos sur notre page facebook @fccbofficiel.



Plus d'infos sur notre page facebook @fccbofficiel.

Rêves d'apesanteur pour les Super-héros du Grésivaudan!

Ambiance festive au contest GMPR, escalade des Super-héros du Grésivaudan, mur du « Cube » à Bernin ! Nos jeunes compétiteurs ont découvert la compétition format olympique, regroupant les 3 disciplines : difficulté, bloc et vitesse. Enthousiasme et bonne humeur de tous les jeunes grimpeurs ont régné toute la journée ; les parents ont bien soutenu les nombreux bénévoles du club. La prestation de Quentin Nambot, vice-champion du monde de vitesse, nous a tous ravis et sans doute, a créé des vocations chez les jeunes, à en croire les étoiles dans leurs yeux.



Jean-Pierre Arthaud, président du Bonsaï Club, nous a quitté suite à une longue maladie. La vie associative de Bernin souhaite partager toute sa sympathie à sa famille et envoie ses chaleureuses pensées dans cette douloureuse épreuve. Une pensée également à tous les membres du Bonsaï Club.



CULTURE

CONTACT

Connaissez-vous cette association dynamique depuis 31 ans ? Rejoignez-nous pour partager nos sorties touristiques, culturelles, nos voyages de quelques jours pour découvrir nos belles régions de France. En juin dernier, nous avons apprécié une semaine ensoleillée au Pays Basque avec quelques pas de fandango.

À la salle des fêtes, nous organisons conférences, reportages, soirées théâtrales et concerts ouverts à tous.

Nos buts : sortir, mieux se connaître, toujours apprendre et garder des projets plein la tête.

Renseignements : 04 76 08 11 13



Sortie d'automne 2019 au château de Virieu et au zoo de Fitiellieu

LOISIRS

GRÉSIVAUDAN SCRABBLE**Un premier essai transformé**

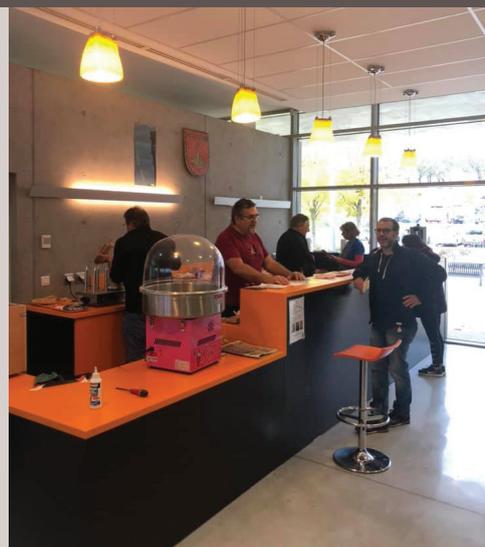
Le 12 octobre, Grésivaudan Scrabble a organisé son premier centre local pour une compétition nationale de la Fédération Française de Scrabble : le tour de qualification pour le Championnat de France Vermeils.

49 joueurs venus de tout le bassin grenoblois, de Noyarey à La Rochette sans oublier le Grésivaudan, ont disputé deux parties en duplicate dans la Salle des Fêtes. Tous ont apprécié la qualité des infrastructures et de l'organisation... et le goûter proposé par les membres du club entre les deux parties.

Avec, au final, 2 membres de Grésivaudan Scrabble aux deux premières places !



LOISIRS

COMITÉ DES FÊTES

La bourse aux jouets, organisée par le Comité des Fêtes de Bernin, s'est tenue le 24 novembre dernier. Beaucoup de monde et l'occasion de faire le plein de cadeaux de Noël pour tous les enfants. Le Comité des fêtes a proposé crêpes et hot-dogs pour les plus gourmands.



A La saint Martin, Le soleil apparait dans l'échancrure du Pas de La Coche



Puis il se lève de plus en plus tard, glissant au sud, derrière la chaîne de Belledonne



Et si un matin, il se perdait derrière la montagne.

Et disparaissait à jamais ?



Ce serait la pire des catastrophes

Alors, allume-la vite,



TA LANTERNE !



Et il ne nous oubliera pas.

Tous ces lampions et ces chansons, c'est pour que la lumière nous revienne plus vite.

Actuellement en **salle du conseil en mairie**, retrouvez l'exposition interactive de dessins de Guillemette Dufour :

Arbres remarquables de Bernin [géo-localisation].

Jusqu'au 4 février 2020. Entrée libre aux jours et heures d'ouverture de la mairie.



N'hésitez pas à transmettre vos idées à : communication@bernin.fr

MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

RAM Les Grésimômes

Tél. 06 73 09 35 85
Courriel : ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

SERVICE POSTAL



Un service postal est assuré au bureau de tabac multiriservices de la commune.
Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h
Le samedi de 8 h à 19 h
Le dimanche de 8 h à 12 h



Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le 08 25 74 20 30.

20 déc : Phie de l'orchidée (Lancey)
23 déc : Phie Djian (St-Ismier)
27 déc : Phie Ferradou (Le Versoud)
30 déc : Phie Luu Duc (Crolles)
1 jan : Phie LUU DUC (Crolles)
3 jan : Phie BELLE ETOILE (Crolles)
6 jan : Phie de BERNIN
10 jan : Phie de BRIGNOUD
13 jan : Phie CENTRALE (Domène)
17 jan : Phie de La Dent de CROLLES
20 jan : Phie des CHARMETTES (Domène)
24 jan : Phie FONTAINE AMELIE (St Ismier)
27 jan : Phie de FROGES

31 jan : Phie PLEMER (St Nazaire les Eymes)
3 fév : Phie SILVESTRE (Domène)
7 fév : Phie de CHAMP près FROGES
10 fév : Phie De l'Orchidée (Lancey)
14 fév : Phie DJIAN (St Ismier)
17 fév : Phie FERRADOU (Le Versoud)

MÉDECIN DE GARDE : 15

PÉDIATRE DE GARDE :

En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03



> **POMPIERS : 18**

> **SAMU : 15**

> **CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)**

> **GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)**

> **Enedis (ex-ERDF) raccordement : 0 969 321 853**

> **Enedis dépannage : 09 726 750 38**

> **GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle**

> **GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage**

> **Véolia eau potable : 09 69 32 34 58**

> **Véolia eau (assainissement) : 04 76 61 39 34**

> **Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48**

(pour la récupération des essais)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Carte des Points d'Apport volontaire sur www.bernin.fr

DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : fermeture provisoire pour travaux à compter du 4 février 2019 pour 1 an.

COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON

À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la salle des fêtes, du parking relais et du parking pont de bernin.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

23 rue Paul Héroult à Villard-Bonnot TÉL. 04 76 99 70 00

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56
Lundi et vendredi (Attention changement d'horaire provisoire) de 12h à 13h45 - Mardi de 12h à 13h45 et de 20h15 à 22h - Mercredi de 11h15 à 16h - Jeudi de 12h à 13h45 - Samedi de 11h15 à 18h - Dimanche de 9h à 17h - www.le-gresivaudan.fr

SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier.
TÉL. 04 76 590 590

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9h à 12h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).

LE CHOIX JEUNESSE DE LUCAS, stagiaire à la bibliothèque

MANGA > SCENARIO : KAIU SHIRAI. DESSIN : POSUKA DEMIZU



Une contrée paisible, Grand Field House, où vivent des orphelins. Emma, Norman et Ray, les trois personnages principaux, vivent dans cette orphelinat avec leurs sœurs et frères lorsque qu'un beau jour ils vont découvrir qu'ils sont livrés à des démons. Emma veut s'évader de l'orphelinat en emmenant avec elle ses frères et sœurs. Isabelle « Maman » est prête à dévaster le monde pour empêcher leur plan. Et voilà déjà Sœur Cronne qui arrive ! Ainsi commence l'un des mangas les plus populaire : The Promised Neverland. Ce manga est pour les ados mais contient des scènes choquantes pouvant heurter la sensibilité des moins de 12 ans.

> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi de 16h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

Ouverture vacances scolaires :

- Mardi - Mercredi - Vendredi : de 10h à 12h et 14h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

